

Assurer la conduite technique d'un atelier de plants fruitiers (UCARE) - Eligible au CPF

Durée : 70 h en présentiel au CFPPA

Cette formation peut donner lieu à la certification d'un bloc de compétences du BPREA

CONTENU DE LA FORMATION

Elaborer l'itinéraire technique de la production

- Connaître les cycles biologiques et physiologiques des fruitiers en vue de leur multiplication
- Connaître les réglementations en vue de la production de plant fruitier
- Identifier les moyens de prévention et de lutte contre les parasites
- Situer la production de plants fruitiers dans le système d'exploitation et dans son environnement socio-économique
- Identifier et choisir les espèces, les variétés en vue de leur multiplication (qualité des pieds mères)
- Intégrer les contraintes d'irrigation et de fertilisation et d'entretien dans la production
- Estimer la production attendue de l'atelier
- Etablir le calendrier de production et estimer le temps de travail
- Prévoir les investissements nécessaires à l'atelier
- Prévoir les résultats technico-économiques de l'atelier
- Analyser la conduite de l'atelier, identifier ses forces et ses faiblesses
- Prévoir les outils d'enregistrement et de suivi qualitatif

Réaliser les travaux de l'atelier de production

- Réaliser du greffage, bouturage, semis, plantation.
- Réaliser le plan de mise en culture, d'irrigation, de fumure...
- Effectuer des visites d'exploitations



INFORMATIONS PRATIQUES

➤ Le contenu de la formation est **adapté selon les attentes des stagiaires, qui sont exprimées en amont de la formation**. L'action de formation est organisée sous forme de cours en salle, et de visites chez des arboriculteurs, de travaux pratiques.

➤ **Evaluation** : élaboration d'une fiche sur le choix d'un itinéraire technique, intégré au système de production global et à l'organisation du travail, avec un entretien d'explicitation – Jury : 1 formateur

➤ Personnes concernées : personnes avec projet d'installation en agriculture, exploitants agricoles, demandeur d'emploi ou personnes désireuses d'assurer la conduite technique d'un atelier arboricole.

➤ **Coût** : 1260 € pour les stagiaires VIVEA / 1190 € pour les stagiaires France Travail seul - du CPF et en / 1051 € pour les stagiaires d'autres OPCO

Possibilité de prise en charge des frais de formation (VIVEA, France Travail, OCAPIAT, Compte Personnel de Formation...)

➤ Une possibilité d'hébergement (16 € la nuitée) et de restauration sur site (5 € le repas du midi et du soir - 2€ le petit-déjeuner) – Pour la réservation : contacter Pamela TAULEIGNE : 04.75.36.76.56 ou pamela.tauleigne@educagri.fr

➤ Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation

➤ Taux de satisfaction (données 2024) : **86 %**

➤ Taux de réussite (données 2024) : **100 %**

➤ Voir les conditions générales de vente et le règlement intérieur sur notre site internet : <https://epl.aubenass.eduagri.fr/>

Référent formation : patrice.saussac@educagri.fr

Et cfppa.aubenass.eduagri.fr

